ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

services de la Présidence

Question écrite n° 108572

Texte de la question

M. René Dosière signale à M. le Premier ministre que le rapport de la Cour des comptes consacré au budget 2009 de la Présidence de la République fait état, cette année là, d'une comptabilité auxiliaire pour le restaurant administratif, ce qui conduit à ne retracer dans la comptabilité de la Présidence que le solde déficitaire de la gestion du restaurant et non la totalité de ses charges et de ses produits. Afin de permettre les rapprochements avec l'année précédente, il aimerait connaître, pour 2008, les sommes inscrites dans le budget de la Présidence au titre de la restauration administrative, en dépenses et en recettes.

Texte de la réponse

En 2008, le budget du restaurant de l'Élysée s'établissait ainsi : recettes : 777 783,37 euros ; dépenses : 773 925,86 euros. Toutefois, s'agissant des recettes, la comparaison avec l'exercice 2009 doit prendre en compte que la subvention accordée en fin d'exercice au restaurant à partir de 2009 est une subvention d'équilibre, qui compense strictement la différence entre les recettes et les charges. Les recettes 2008 sont donc plus élevées, car elles comprennent la facturation des repas des conseillers et des repas de service, ce qui n'est plus le cas à compter de 2009.

Données clés

Auteur : M. René Dosière
Circonscription : Aisne (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 108572
Rubrique : État
Ministère interrogé : Premier ministre
Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 17 mai 2011, page 4911
Réponse publiée le : 7 juin 2011, page 6017